



**Votre logement
a besoin
d'être rénové ?
Votre Comcom
vous aide
financièrement**

Guide des aides locales 2025|2027

**Mise à jour
01 janvier 2026**

Avec le soutien de



LE DISPOSITIF, EN BREF

Améliorez votre logement, on vous aide à financer les travaux !

Isolation, chauffage, salle de bain adaptée, rénovation d'un logement vétuste...

La Communauté de communes met en place un dispositif d'aides locales destiné à soutenir les propriétaires occupants pour leurs projets* :

- ▶ Rénovation énergétique d'ampleur
- ▶ Rénovation énergétique "par gestes"
- ▶ Adaptation du logement à la perte d'autonomie
- ▶ Lutte contre l'habitat indigne / logement dégradé

Ce fonds, doté de 136 500 €, est disponible jusqu'à épuisement sur la période 2025-2027

Jusqu'à 40 000 € d'aides pour une rénovation globale sous condition de ressources

L'aide locale complète MaPrimeRénov', MaPrimeAdapt', MaPrimeLogementDécent et/ou les CEE. Elle est cumulable avec les aides communales et, selon les cas, avec les aides départementales et/ou régionales.

Pour aller + loin

Réglement complet consultable sur le site de la Comcom ▶ www.comcom-sgc.fr

** sous conditions de ressources selon barème ANAH en vigueur*



QUELS TRAVAUX SONT ÉLIGIBLES ?

La rénovation énergétique

Parcours rénovation d'ampleur

Les conditions pour y prétendre :

- Gain de 2 classes énergétiques minimum après travaux et au moins 2 gestes d'isolation (murs, sols, toiture, menuiseries). Travaux réalisés par des entreprises RGE

Parcours par gestes

Les conditions pour y prétendre :

- Réaliser au moins deux gestes, dont un geste d'isolation.

L'adaptation à la perte d'autonomie

Les principales conditions pour pouvoir y prétendre :

- disposer d'un diagnostic autonomie réalisé par un accompagnateur Rénov' (sauf pour les revenus intermédiaires)
- justifier d'une situation éligible (âge, GIR ou handicap)
- réaliser des travaux adaptés aux besoins du ménage
- et les faire effectuer par des professionnels qualifiés

Exemples : douche de plain-pied, barres d'appui, monte-escalier, volets roulants électriques...

Exceptionnellement, la Communauté de communes pourra attribuer une aide dans le cadre d'une situation de logement indigne.

Des travaux utiles pour votre confort, votre santé... et vos factures !

COMMENT OBTENIR LES AIDES LOCALES ?

Un accompagnement gratuit pour vous guider

Prenez contact avec un conseiller de l'ALEC
Nancy Grands Territoires.

Il vous accompagne gratuitement à chaque
étape :

- ✓ Quels travaux faire ?
- ✓ Quelles aides mobiliser ?
- ✓ Comment monter votre dossier ?

Une démarche simple et centralisée

- ▶ Vous déposez un seul dossier pour solliciter
l'aide de la Comcom et, si c'est prévu, celle de
votre commune.
- ▶ Le dossier doit être déposé dans les 6 mois
suivant l'accord des aides nationales ou suivant
la validation de votre dossier par l'ALEC.

Une commission d'attribution se réunit tous
les deux mois pour examiner les dossiers.



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte



**Ma Prime
Logement Décent**
Pour un logement digne et durable



**Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**

EXEMPLES CONCRETS

Pour mieux comprendre ce dispositif peut vous apporter, voici deux simulations de financement selon vos revenus.

EXEMPLE 1 : RÉNOVATION D'AMPLEUR PUBLIC TRÈS MODESTE	
Isolation des murs + toiture, remplacement du système de chauffage, ventilation performante (Atteinte du Label BBC)	
Montant des travaux	50 000 €
Aide de l'État MaPrimeRénov'	- 32 000 €
Aide du Conseil Départemental 54	- 500 €
Bonus du Département pour matériaux biosourcés	- 1 000 €
Aide locale Comcom Seille et Grand Couronné	- 2 000 €
Aide Région Grand Est	- 4 000 €
Montant restant à charge*	10 500 €

EXEMPLE 2 : PARCOURS PAR GESTES PUBLIC TRÈS MODESTE			
	Fenêtres + isolation plancher bas	isolation des combles + poêle	isolation des murs + pompe à chaleur
Montant des travaux	15 000 €	10 000 €	40 000 €
Aide de l'État MaPrimeRénov'	-700 €	-1 250 €	-12 500 €
Certificat d'éco-énergie	- 1 000 €	-1 250 €	- 7 500 €
Dispositif local Comcom Seille et Grand Couronné	- 1 250 €	-1 250 €	-1 250 €
Montant restant à charge*	12 050 €	6 250 €	18 750 €

Et cela sans compter le bonus supplémentaire de 300 à 500 € dans de nombreuses communes, grâce à la participation de votre Mairie !

**Sous réserve d'aides disponibles et selon les barèmes en vigueur*

L'ALEC : VOTRE CONTACT RÉNOVATION

Des conseils gratuits, neutres et
personnalisés pour tous les habitants

Quels que soient vos revenus, que vous
soyez **propriétaire, locataire, bailleur ou
copropriétaire**, les conseillers de l'ALEC Nancy
Grands Territoires vous accompagnent à chaque
étape de votre projet.

Ils vous aident à comprendre les travaux les
plus adaptés à votre logement, à repérer les
aides financières auxquelles vous avez droit, et à
constituer votre dossier de demande.

Ils sont partenaires de la Communauté de
communes dans le cadre du dispositif France
Rénov'. Ce sont également vos interlocuteurs
privilegiés pour **accéder aux aides locales** à
l'habitat.

Des permanences près de chez vous

Sur rendez-vous chaque mercredi matin
(8h30–12h30), en alternance :

- À Champenoux, France Services
47 rue St-Barthélémy
- À Nomeny, France Services – La Poste
4 bis rue du Grand Couronné



Contact ALEC Nancy Grands Territoires

03 83 37 25 87 | info@alec-nancy.fr

www.alec-nancy.fr